FORMULAIRE DECLARATION PREALABLE D'UNE MANIFESTATION

Ce formulaire doit être complété et fourni à la mairie en vue de préparer toutes les formalités liées à une manifestation. L'association doit remettre 1 exemplaire de ce formulaire par manifestation.
Pour faciliter les démarches administratives, la municipalité conseille de remettre ce formulaire dès que la manifestation est planifiée. Ce formulaire doit en tous les cas être remis **au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation.**

1. Informations générales

Nom de l'association : .....

Adresse de l'association : .....

Téléphone de l'association : .....

Nom du représentant légal : .....

Date (de la présente déclaration) : ...../...../.....

2. Dates de la manifestation

Date de début de la manifestation : ...../...../.....

Date de fin de la manifestation : ...../...../.....

Si la manifestation se déroule sur une période spécifique, avec une récurrence régulière ou sur plusieurs dates distinctes, veuillez le préciser : □ Oui □ Non

Si oui, veuillez préciser les dates : .....

.....

.....

3. Localisation de la manifestation

La manifestation a-t-elle lieu en plein air sur le domaine public ? □ Oui □ Non

Date de début (installation comprise) : ...../...../..... - .....h.....

Date de fin (désinstallation comprise) : ...../...../..... - .....h.....

Lieu principal : .....

Place de la Mairie - 31450 - ESPANES - ☎ : 05.61.81.97.12 - Email : secretariat@espanes.fr
Horaires d'ouverture secrétariat : Mardi de 14h à 19h, Mercredi de 9h à 12h, Vendredi de 8h30 à 12h30

Périmètre ou itinéraire si la manifestation implique le déplacement de personnes (si possible, joindre un plan) : .....

.....

.....

.....

.....

4. Description de la manifestation

Intitulé de la manifestation : .....

Description de la manifestation : .....

.....

.....

La manifestation nécessite-t-elle l'ouverture de débits de boissons à titre exceptionnel ?

□ Oui □ Non

⚠ *La vente, la distribution et l'usage du verre sont interdits à l'intérieur du périmètre de la manifestation.*

⚠ *Cet arrêté municipal n'autorise la consommation de boissons alcooliques qu'à l'intérieur du périmètre déclaré de la manifestation.*

La manifestation nécessite-t-elle le stationnement de forains ou d'artistes ? □ Oui □ Non

Date de début (installation comprise) : ...../...../..... - .....h.....

Date de fin (désinstallation comprise) : ...../...../..... - .....h.....

Nom et adresse des forains / artistes : .....

.....

.....

.....

Lieu(x) de stationnement : .....

.....

.....

.....

⚠ *Si les forains et/ou artistes ne sont pas connus au moment de l'édition de cette demande préalable, le formulaire « Formulaire complémentaire relatif au stationnement de forains » est à fournir dès connaissance de ceux-ci et au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation.*

Place de la Mairie - 31450 - ESPANES - ☎ : 05.61.81.97.12 - Email : secretariat@espanes.fr
Horaires d'ouverture secrétariat : Mardi de 14h à 19h, Mercredi de 9h à 12h, Vendredi de 8h30 à 12h30

La manifestation nécessite-t-elle l'autorisation de tir d'un feu d'artifice ? □ Oui □ Non

Date du tir : ...../...../..... - .....h.....

Localisation du tir : .....

.....

Catégorie de feu : .....

⚠ *L'attestation de l'artificier est à fournir à la mairie dès réception de celle-ci et au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation.*

⚠ *Selon la catégorie de feu, des démarches auprès de la préfecture peuvent être nécessaires (se référer à la règlementation en vigueur).*

Autres particularités de la manifestation (installation d'une sonorisation, de banderoles, etc.) :

.....

.....

.....

⚠ *En cas de diffusion de musique, il peut être nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la SACEM.*

5. Besoins matériels de la manifestation

Besoin d'un branchement électrique (hors salle des fêtes) : □ Oui □ Non

Si oui, emplacement souhaité : .....

Besoin de prêt de matériel ou mobilier auprès du SICOVAL : □ Oui □ Non

⚠ *Toute demande de prêt de matériel auprès du SICOVAL nécessite une réservation préalable de la mairie. Les demandes de prêt de matériel auprès du SICOVAL doivent être via le formulaire « Formulaire de réservation de matériel auprès du SICOVAL » avant le 30 novembre pour les manifestations ayant lieu l'année civile suivante.*

⚠ *Pour les demandes de prêt de bacs ou de kits ECO-MANIF, la demande est à adresser directement auprès du SICOVAL, au moins 1 mois avant la date de la manifestation.*

Si autre besoin de prêt de matériel, veuillez préciser : .....

.....

.....

6. Sécurité de la manifestation

Estimation du nombre de participants attendus : .....

Description des dispositifs de sécurité mis en place : .....

Place de la Mairie - 31450 - ESPANES - ☎ : 05.61.81.97.12 - Email : secretariat@espanes.fr
Horaires d'ouverture secrétariat : Mardi de 14h à 19h, Mercredi de 9h à 12h, Vendredi de 8h30 à 12h30

.....

.....

La manifestation nécessite elle un arrêt ou modification de la circulation ? □ Oui □ Non

Description du besoin et localisation : .....

.....

.....

.....

Date de début : ...../...../..... - .....h.....

Date de fin : ...../...../..... - .....h.....

Fait à ESPANES, le ...../...../.....

Signature :

Place de la Mairie - 31450 - ESPANES - ☎ : 05.61.81.97.12 - Email : secretariat@espanes.fr
Horaires d'ouverture secrétariat : Mardi de 14h à 19h, Mercredi de 9h à 12h, Vendredi de 8h30 à 12h30